



## Conseil de promotion des contrôleurs stagiaires

### Déclaration liminaire du conseil de promotion du 26 mars 2019

La CFDT et la CFTC orienteront leurs liminaires uniquement sur les sujets concernant la scolarité des contrôleurs stagiaires des écoles de Noisy, Lyon et Clermont-Ferrand.

#### Scolarité

Comme la CFDT et la CFTC l'avaient déjà souligné lors du 1<sup>er</sup> conseil de promotion, le contrôleur stagiaire doit être totalement acteur de son savoir. En ce sens, il doit y avoir une plus grande adéquation entre le contenu de la formation et les futurs métiers.

Nous renouvelons notre demande d'évaluations reposant sur la compréhension des acquis et non sur un bachotage purement scolaire.

Dans ce cadre, et pour répondre à l'objectif de L'Enfip de faire acquérir aux stagiaires des savoir-faire professionnels, nous exigeons que le programme de révisions des acquis soit bouclé une semaine avant les évaluations.

**La dernière semaine (8 séances !) doit être occupée exclusivement par des séances de révision, des séances de reformulations et de soutien, des conférences hors programme ou des matières non évaluées comme la communication.**

Ainsi, la CFDT et la CFTC insistent sur l'importance d'avoir plus de séances de reformulation, et qu'elles soient, de surcroît, plus longues.

Ces dernières doivent avoir plus de corps, permettre plus d'échanges, être moins condensées afin d'optimiser l'exercice.

**Lors de ces séances, on ressent chez nos formateurs une pression due au manque de temps.**

En effet, l'enjeu de ce temps d'apprentissage indispensable pour les stagiaires est non seulement une titularisation mais aussi une adaptation aisée aux futures fonctions des stagiaires. Cet enjeu est la raison d'être de l'existence de ces formations à l'Enfip.

#### Bases écoles

Afin de permettre une véritable appréhension des outils de travail quotidien dans les services, la

CFDT et la CFTC veulent que l'ensemble des bases écoles ne soit pas limité à une simple présentation mais à une prise en main complète.

## **Vie quotidienne**

Nous avons constaté avec satisfaction que les reclassements ont été réalisés plus rapidement que prévu ce qui a amélioré la situation financière des stagiaires. Nous remercions les équipes qui ont permis de répondre à cette demande.

### **Noisy le Grand :**

En revanche, les stagiaires de Noisy le Grand ont déploré que leur Pass navigo n'ait pas été remboursé dès le mois d'octobre.

Cela n'a pas empêché l'administration de demander à plusieurs reprises le justificatif pour le mois de janvier. Si la confiance n'exclut pas le contrôle, la CFDT et la CFTC considèrent cette situation inadmissible.

En effet, les stagiaires qui ont justifié de leur abonnement dès leur arrivée n'ont pas bénéficié de la prise en charge employeur. Ils ont dû faire l'avance de frais. Cela a été particulièrement dommageable pour certains collègues devant assumer des frais de double résidence.

### **Lyon :**

Les stagiaires de Lyon ont rencontré le même problème pour le remboursement de l'abonnement TCL. Le remboursement a eu lieu en Novembre, et le contrôle en Janvier.

## **Accompagnements des stagiaires B admissibles au concours A**

Des collègues de Lyon et de Noisy ont présenté le concours d'inspecteurs et ont été admissibles durant cette scolarité

Ces collègues se sont trouvés désemparés dans une période chargée ( campagne de mutation, EA2 ). Aucun accompagnement à l'oral d'admission n'a été proposé alors que nous sommes dans des établissements de formation. Pourtant ce dispositif existe dans le réseau.

Au regard de cette lacune, nous sollicitons la mise en place d'un soutien dans le cadre des prochaines promotions.

## **Entretiens pour les postes à profil :**

Des entretiens en visio ont été proposés à des stagiaires de Lyon. Les stagiaires ne choisissent pas l'horaire de l'entretien,

Lorsque l'entretien est prévu très peu de temps après un cours, il serait légitime d'accorder aux stagiaires de le quitter plus tôt, afin d'avoir le temps de s'installer et de se préparer un peu.

Or, quand cela a été demandé, cette sortie anticipée a été refusée.

Il ne s'agit pourtant que de quelques minutes pour se mettre en condition pour un entretien pro. Ce n'était pas une convenance personnelle.

Les visio ont lieu dans les locaux de l'ENFIP ce qui n'engendre aucun problème de responsabilité pour l'établissement.

Nous lançons un appel aux services RH pour plus de souplesse.

Pour conclure sur une note non revendicative, la CFDT et la CFTC tiennent à remercier les équipes de l'ENFIP, enseignants et administratifs, pour leur disponibilité et leur engagement au quotidien pour la réussite de tous.

**Les élus B au Conseil d'école :**

Christopher REBILLARD et Adil EL MOUDNI